



## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE



Unité de Gestion du projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière  
(UGP CASEF)

### Termes de référence

#### *Assistant(e) en appui au développement des infrastructures de commercialisation, à la sauvegarde environnementale et sociale, au suivi-évaluation du projet*

#### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de Madagascar a reçu un prêt de la Banque mondiale pour financer le Projet de Croissance Agricole et Sécurisation Foncière (CASEF). Le projet a pour objectif l'amélioration de la sécurisation foncière et l'accès aux marchés des ménages agricoles ciblés en milieu rural, au sein de chaînes de valeur spécifiques.

Le projet s'articule autour de 4 composantes :

- composante 1 : développement de chaînes de valeur d'agriculture commerciale,
- composante 2 : politique foncière et enregistrement des droits fonciers,
- composante 3 : développement d'infrastructures de commercialisation
- composante 4 : gestion et coordination

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le projet CASEF assure des appuis aux producteurs par la réhabilitation des infrastructures agricoles dans le milieu rural et des appuis aux secteurs privés promoteurs des filières sélectionnées.

Pour mener à bien ses interventions, le projet CASEF invite les candidats disposant de solides références dans les domaines concernés, à soumettre leur candidature. Un(e) Assistant(e) en appui au développement des infrastructures de commercialisation, à la sauvegarde environnementale et sociale, au suivi-évaluation du projet sera recruté dans le cadre des présents Termes de Référence (TDR)

#### 2. OBJECTIF

L'objectif global est d'appuyer l'équipe chargée de la mise en œuvre de la composante 3 et des volets techniques relatifs à la composante 4. Les interventions tiendront compte de la dimension sauvegarde environnementale et sociale, le suivi-évaluation afférent aux activités.

#### 3. ETENDUE DE LA MISSION

L'Assistant(e) s'appuiera sur les attributions ci-dessous :

- (i) Participer à la préparation et à l'organisation des ateliers pour les volets concernés dans le présent TDR ;
- (ii) Assurer l'organisation et l'assistance aux volets infrastructure, suivi-évaluation, sauvegarde environnementale et sociale ;

- (iii) Apporter son entière collaboration aux missions d'audit, de supervision et de la revue à mi-parcours organisées par le Ministère /Etat ou par le Bailleurs de Fonds ;
- (iv) Rédiger les procès-verbaux des différentes réunions ;
- (v) Participer à l'élaboration et rédaction des rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) de suivi des activités de la composante ;
- (vi) Assurer le back-up de l'Expert National en Infrastructures Rurales, l'Expert en Sauvegarde Environnementale et Sociale, du Responsable National du Suivi-Evaluation
- (vii) Assister l'Expert en Sauvegarde Environnementale et Sociale dans la définition et le suivi de la mise en œuvres des mesures environnementales et sociales ;
- (viii) Participer à l'élaboration et le suivi de Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) du Projet ;

#### 4. PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 4 au minimum et ce dans l'un des domaines suivants : infrastructures, agronomie, sciences environnementales
- Avoir un minimum de trois (03) années d'expérience professionnelle dans l'un des domaines suscités ;
- Avoir un minimum une (01) année d'expérience professionnelle en cartographie (SIG)
- Disposant de connaissance dans l'identification et/ou la mise en œuvre des mesures environnementales et sociale ;
- Disposant de connaissance dans le domaine du suivi et évaluation de projets de développement ;
- Disposant de connaissance en bâtiment notamment en infrastructure de stockage et de traitement de produits agricole ;
- Connaissance des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Excellente connaissance orale et écrite du français ;

#### 5. DUREE DU CONTRAT

La durée totale des prestations est de 24 mois à temps plein assortie d'une période d'essai de six (6) mois. Sa performance est soumise à une évaluation annuelle par la direction du projet. En cas de performance négative, le contrat ne sera plus reconduit.

Le poste, est basé à Antananarivo avec différents déplacements dans les zones du projet.

#### 6. CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Assistant travaillera à temps plein et sera basé au bureau de l'UGP CASEF à Antananarivo avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet. Les frais de déplacement dans les zones du projet (terrain) ainsi que les frais de communication (internet, téléphone) sont à la charge du projet.

#### 7. LIVRABLES

L'assistant est tenu de remettre les documents ci-après :

- Un **rapport mensuel** d'activités faisant un état succinct de ses réalisations au cours du mois considéré ;
- Un **rapport trimestriel** faisant le point des réalisations par rapport à la programmation du trimestre passé, les problèmes rencontrés, les actions recommandées et les interventions futures planifiées, sans que la liste soit exhaustive ;
- Un **rapport final** à la fin du contrat faisant la synthèse de ses interventions et relatant notamment le déroulement de sa mission, les points forts et les points faibles, les recommandations, etc.